



Organisme de formation

UFCV Auvergne Rhône Alpes

Tél. 04.73.74.45.60 / 04 72 10 29 60

Contact : Mr Raoul DE CASTRO

Raoul.de-castro@ufcv.fr

N° déclaration d'activité : 11750896975 *cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 775685621 00499



Lieu de la formation

2 Place Benoit Crépu, 69005 Lyon

Tél : 04 73 74 45 60 / 04 72 10 29 60

forpro.ani-aura@ufcv.fr

► Conditions d'accueil : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc .. nous consulter



Descriptif de la formation

Certificat complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Cours par correspondance : non

Utilisation du multimédia : oui

Formation ouverte à distance : non

Diplôme d'Etat délivré par le ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Arrêté du 25 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 7 novembre 2017 portant création du certificat complémentaire « direction accueil collectif de mineurs »

Niveau visé : 4

Codes métiers : NSF 335p Direction des centres de loisirs ou culturels; Formacode : 44067 ; ROME : G1203

Code Certif Info : 92125

N° fiche Répertoire Spécifique : RS5737 Date enregistrement le 16/12/2021

Code CPF : 236107



Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)

Date de début : 03 Avril 2024

Date de fin : 18 Septembre 2024 (hors épreuves certificatives)

► Enseignement théorique : 112 heures (semaine de 35 heures à 21 heures (cf planning ci-dessous)) Journée en centre de formation de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

► Stage en entreprise/chez l'employeur : 126 heures au minimum 35 heures par semaine. incluant les congés payés (en fonction de la CCN applicable)

Durée totale de la formation : 238 heures (dont 112 heures en centre de formation et 126 heures en structure professionnelle)

Formation en alternance centre de formation – milieu professionnel



Engagement qualité des formations

► Certification **Qualiopi** n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des

compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

► Référencement **DataDock**

► **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>



Conditions d'accès à la formation

- Posséder ou être en cours de formation à un DEJEPS ou un BPjeps d'une mention autre que Loisirs Tous Publics.

- Être titulaire d'un titre ou diplôme de secourisme.

- Justifier d'une expérience en ACM d'au moins 28 jours. Pour les personnes handicapées un protocole d'accès

à la formation et aux certifications est élaboré spécifiquement.



& troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **réfèrent handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)



Conditions d'admission

Complétion d'un dossier d'inscription détaillant le parcours, les attentes du/de la candidat.e et les pièces administratives demandées.

Epreuves de sélection : Pas de sélection



Coûts

1170 € (frais de dossier inclus)

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>



Objectifs et contenus de la formation

► Objectifs :

Règlementation des ACM

Conduite d'une équipe d'ACM

Gestion administrative et financière d'un ACM

Animation du Projet Pédagogique de l'ACM

► Contenus :

Organisation des locaux.

Gestion des activités spécifiques.

Administration de l'ACM.

Recrutement des personnels /Formation des animateurs /Animation des équipes.

Gestion budgétaire et comptable de l'ACM.

Gestion de l'économat. / Organisation de la logistique.

Écriture collective d'un projet pédagogique.

Promotion du projet pédagogique.

Évaluation de la réussite du projet.



Retrait des dossiers de candidature

► **Retrait des dossiers** à partir du 22/01/2024

► **Clôture des inscriptions** : 03/03/2024

Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

L'action de formation dispose :

- de salles de formation équipées de chaises, de tables et de tableaux ;
- d'un fond documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'un vidéoprojecteur et d'un système de son amplifié pour regarder et/ou écouter des diaporamas, des films (une partie étant des productions interne à l'Ufcv) et des podcasts.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés sont utilisés au cours de la formation.

De même, au moins une visite en milieu professionnel et deux rencontres avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv.

Formation ouverte et à distance

Non concerné

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation dématérialisé est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé.

Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation)

Au cours de la formation ce livret d'évaluation dématérialisé est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret dématérialisé de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Le Certificat Complémentaire est délivré grâce à l'obtention de l'Unité Capitalisable (UC) par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES)

La situation d'évaluation certificative se décompose comme suit :

- 1) Le candidat doit exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours, consécutifs ou non consécutifs, d'un accueil collectif de mineurs déclaré, tel que défini dans le code de l'action sociale et des familles.
- 2) Le candidat produit un document écrit qui constitue le support d'un entretien de 30 minutes maximum comprenant 10 minutes maximum de présentation orale par le candidat devant un jury.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent, le coordonnateur de formation et le responsable des formations. Tous trois disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la DRAJES à dispenser l'action de formation. De plus, le formateur référent a une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Planning de la formation :



Calendrier CC Direction Accueil Collectif de Mineurs à Lyon

Avril 2024 - Novembre 2024

avr.-24		mai-24		juin-24		juil.-24		août-24		sept.-24		oct.-24		nov.-24	
L 1	FERIE	M 1	FERIE	S 1		L 1		J 1		D 31		M 1		V 1	FERIE
M 2		J 2		D 2		M 2		V 2		L 2		M 2		S 2	
M 3	Positionnement	V 3		L 3		M 3		S 3		M 3		J 3		D 3	
J 4	Centre	S 4		M 4		J 4		D 4		M 4		V 4		L 4	
V 5	Centre	D 5		M 5		V 5		L 5		J 5		S 5		M 5	
S 6		L 6		J 6		S 6		M 6		V 6		D 6		M 6	
D 7		M 7		V 7		D 7		M 7		S 7		L 7		J 7	
L 8		M 8	FERIE	S 8		L 8		J 8		D 8		M 8		V 8	
M 9		J 9	FERIE	D 9		M 9		V 9		L 9		M 9		S 9	
M 10		V 10		L 10	Centre	M 10		S 10		M 10		J 10	Certification	D 10	FERIE
J 11		S 11		M 11	Centre	J 11		D 11		M 11		V 11		L 11	FERIE
V 12		D 12		M 12	Centre	V 12		L 12		J 12		S 12		M 12	
S 13		L 13	Centre	J 13	Centre	S 13		M 13		V 13		D 13		M 13	
D 14		M 14	Centre	V 14	Centre	D 14	FERIE	M 14		S 14		L 14		J 14	
L 15		M 15	Centre	S 15		L 15		J 15	FERIE	D 15		M 15		V 15	
M 16		J 16	Centre	D 16		M 16		V 16		L 16	Centre	M 16		S 16	
M 17		V 17	Centre	L 17		M 17		S 17		M 17	Centre	J 17		D 17	
J 18		S 18		M 18		J 18		D 18		M 18	Centre	V 18		L 18	
V 19		D 19		M 19		V 19		L 19		J 19		S 19		M 19	
S 20		L 20	FERIE	J 20		S 20		M 20		V 20		D 20		M 20	
D 21		M 21		V 21		D 21		M 21		S 21		L 21		J 21	Rattrapage
L 22		M 22		S 22		L 22		J 22		D 22		M 22		V 22	
M 23		J 23		D 23		M 23		V 23		L 23		M 23		S 23	
M 24		V 24		L 24		M 24		S 24		M 24		J 24		D 24	
J 25		S 25		M 25		J 25		D 25		M 25		V 25		L 25	
V 26		D 26		M 26		V 26		L 26		J 26		S 26		M 26	
S 27		L 27		J 27		S 27		M 27		V 27		D 27		M 27	
D 28		M 28		V 28		D 28		M 28		S 28		L 28		J 28	
L 29		M 29		S 29		L 29		J 29		D 29		M 29		V 29	
M 30		J 30		D 30		M 30		V 30		L 30		M 30		S 30	
		V 31				M 31		S 31				J 31			

Jours centre heures	3	Jours centre	5	Jours centre	5	Jours centre heures	0	Jours centre heures	0	Jours centre heures	3	Jours centre heures	0	Jours centre	0
Centre	21	Heures Centre	35	Heures Centre	35	Centre	0	Centre	0	Centre	21	Centre	0	Heures Centre	0

TOTAL HEURES CENTRE 112